



Osons une pause

L'innovation est dans notre nature

CHARTRE RSE et RSO du CABINET OSONS UNE PAUSE

Le Cabinet OSONS UNE PAUSE a été fondé par Merry STRULLU et est spécialisé en innovation managériale, coaching de dirigeants et QVCT.

Chaque collaborateur du cabinet partage l'intégrité de ses valeurs que sont la culture du service, la transparence, le partenariat, l'empathie, la créativité, la réactivité et l'engagement.

Conscient de ses responsabilités, le Cabinet OSONS UNE PAUSE s'engage à prendre en compte les impacts sociaux, économiques et environnementaux dans l'ensemble de ses décisions, actions, et recommandations faites à ses clients.

Ces engagements sont réunis ici dans la charte RSE du cabinet OSONS UNE PAUSE.

Cette politique RSE et RSO permet notamment au cabinet de réduire son impact environnemental, d'améliorer ses relations clients et la pertinence de ses recommandations, et de développer une politique de ressources humaines harmonieuse permettant à chaque collaborateur de grandir et de s'épanouir en cohésion avec les valeurs du collectif.

Gage d'une pérennité durable, notre charte RSE se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et plus largement les bénéficiaires finaux de l'écosystème au sein duquel nous évoluons.

La Charte « « Responsabilité Sociale et Environnementale et Responsabilité Sociétale des Organisations » » du cabinet s'articule sur 3 piliers, sous la responsabilité de Merry STRULLU, fondatrice et responsable RSE-RSO du cabinet :

- Pilier 1 : Développement durable
- Pilier 2 : Politique sociale
- Pilier 3 : Ecosystème vertueux et orientations sociétales

Merry STRULLU, Fondatrice



Osons une pause

L'innovation est dans notre nature

I – DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOTRE POLITIQUE INFORMATIQUE

L'objectif poursuivi est de réduire l'impact de nos systèmes d'information sur l'environnement. Afin de limiter leur empreinte carbone et énergétique, le cabinet conduit différentes actions :

- Choix exclusif d'un hébergeur éco responsable (OVH)

L'éco-innovation est au cœur de la philosophie d'OVH, qui a engagé depuis 2003 un processus de réduction de la consommation énergétique de ces centres de données, notamment en concevant un système exclusif de refroidissement liquide de ses serveurs.

En tant qu'hébergeur, OVH ne cesse d'innover afin de réduire la quantité d'électricité nécessaire au fonctionnement de ses centres de données. Le coût énergétique des serveurs est réduit et les clients en profitent directement. OVH a notamment réussi à supprimer totalement les climatisations en développant des systèmes de refroidissement exclusifs.

- Le stockage des données au sein d'outils mutualisés afin de s'appuyer sur des solutions professionnelles optimisant la consommation des ressources et de limiter au maximum les impressions en digitalisant les processus clés de l'entreprise (devis, contrats, factures, livraisons clients, etc.)

- La rationalisation des impressions : réduction du volume d'impression (noir et blanc, recto-verso), collecte et recyclage des consommables dans un lieu dédié, réutilisation des papiers imprimés non-utilisés comme brouillons ou bloc-notes, etc.

- La gestion des postes de travail : organisation de la fin de vie des matériels, réduction de la consommation électrique du parc (extinction des postes informatiques chaque soir, coupure de la wifi).

- Utilisation maximale de la visio conférence (Zoom) pour limiter au maximum les déplacements.

- La signature électronique est mise en place pour les marchés publics via l'utilisation de l'outil agréé Certurope

GESTION DES DÉCHETS ET RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Le cabinet applique sa politique de collecte et de traitement des déchets à tous les niveaux.

- Ainsi, des corbeilles dédiées au recyclage du papier sont à disposition au niveau du siège social et les détritiques relatifs aux équipements communs (cartouches d'encre, ampoules, machine à café, etc.) sont récupérés et recyclés ;
- Les consommables informatiques usagées sont collectées, triées et valorisées ;
- Le tri sélectif est mis en place.

Les éclairages sont systématiquement éteints en dehors des heures d'ouverture des locaux et les ordinateurs sont tous éteints le soir.

RÉDUCTION DES DÉPLACEMENTS ET VALORISATION DES MODES DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Le cabinet est engagé dans une démarche systématique de minimisation des déplacements, notamment grâce à la visioconférence et à la web conférence (utilisation de Zoom).

Lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, les déplacements sont rationalisés dans le sens du transport collectif (train, métro, bus, et à défaut véhicules partagés).

SENSIBILISATION DES CLIENTS ET PARTENAIRES SOUS-TRAITANTS

La présente charte est remise aux nouveaux partenaires sous-traitants dès leur intégration dans le cabinet.

Par ailleurs la responsable RSE-RSO du cabinet veille quotidiennement à l'application de cette charte.

Enfin, cette charte RSE-RSO est disponible publiquement sur le site du cabinet, via le lien : <https://osonsunepause.fr/rse-et-rso/>

ANCRAGE LOCAL

Le cabinet Osons une pause est un cabinet toulousain, qui se développe essentiellement

Osons une pause | Siège social : 181 chemin Vénus 31140 LAUNAGUET | N° SIRET : 84511010500028 | NAF : 8559A
NDA : 76310956231 | 07-87-00-62-74 | merry.strullu@gmail.com | osonsunepause.fr



Osons une pause

L'innovation est dans notre nature

en Région Occitanie. Il inscrit en priorité ses actions et son développement sur son territoire auquel il contribue activement. Nous privilégions autant que possible :

- les prestataires locaux (assistante administrative, photographe, vidéaste)
- les partenariats associatifs (Multiform, Coach Pro Occitanie, Joue et Forme, Agile Toulouse)
- les partenaires ESS (DLA-France Active)
- les réseaux économiques et RH de notre région (Club Dynabuy, ANDRH Occitanie, EMCC).

Cet ancrage territorial renforce notre impact et alimente une dynamique vertueuse entre performance économique, inclusion et durabilité.

ÉVALUATION ET INDICATEURS

Dans une logique de pilotage responsable, nous suivons plusieurs indicateurs clés pour évaluer nos engagements RSO :

- Taux de satisfaction (> à 90%)
- Nombre de missions incluant une culture QVCT (manager autrement, organisation du travail, communication, développement RH)
- Taux de recours aux transports durables :
- Pourcentage de collaborations locales /an
- Bilan et empreinte carbone annuel

Notre charte est révisée chaque année, à la lumière des retours terrains, des évolutions réglementaires et des enjeux sociétaux.

Cette démarche s'inscrit dans un cycle d'amélioration continue selon la méthode PDCA. Un plan d'action est ainsi suivi et actualisé.

II – POLITIQUE SOCIALE

ENGAGEMENTS RELATIONNELS ET ORGANISATIONNELS AUPRES DES PARTENAIRES SOUS-TRAITANTES

Le cabinet s'attache, au travers de son organisation, de son modèle de management, à contribuer à l'épanouissement de ses partenaires sous-traitants :

- Management de proximité

Chaque partenaire sous-traitant est accompagné individuellement dans son parcours. En privilégiant le dialogue et la compréhension commune, Merry Strullu conduit ses partenaires sous-traitants sur la voie de la réussite et du développement professionnel,



Osons une pause

L'innovation est dans notre nature

elle les encourage à développer leurs compétences au quotidien. Pour ce faire, des points téléphoniques, visio ou physiques peuvent être organisées de façon formelles ou informelles (ex : briefing, soutien à la production/conception, échanges de bonnes pratiques, debriefing)

- Diversité & égalité des chances

Le cabinet est engagé dans le développement d'une culture de promotion de l'égalité des chances, de respect de l'autre et de ses différences.

Cet engagement est appliqué lors de toutes les étapes de la gestion des ressources humaines telles que le recrutement, le cadrage, le brief et le debrief de ou des actions en cours.

- Dialogue avec nos parties prenantes

Nous veillons à instaurer un dialogue régulier, bienveillant et structuré avec :

- nos partenaires sous-traitants
- nos clients
- nos bénéficiaires finaux
- notre écosystème professionnel (réseaux, prescripteurs, structures publiques)

Nous menons périodiquement des temps d'écoute (réunion de cadrage, réunion de mi-parcours, bilan d'accompagnement, feedback à chaud, entretiens de partenariat) et adaptons nos actions en fonction.

L'objectif : faire évoluer notre posture au plus près des réalités du terrain et des attentes.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES PRODUCTIONS

Toutes les productions réalisées dans le cadre d'une mission confiée à un partenaire sous-traitant sont, sauf mention contraire, la propriété d'Osons une pause. Toute cession de droit fait l'objet d'un accord explicite entre les parties, dans le respect du Code de la propriété intellectuelle.

Autrement dit, un partenaire sous-traitant ne peut être le propriétaire des productions, sauf si un accord signé le précise clairement.

III – ÉCOSYSTEME VERTUEUX ET ORIENTATIONS SOCIÉTALES



Osons une pause

L'innovation est dans notre nature

TRANSPARENCE

Le cabinet s'engage à traiter honnêtement ses parties prenantes, notamment en transmettant les informations requises et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées. Les clients et partenaires sous-traitants reçoivent une information fiable, transparente et véritable.

ÉTHIQUE

L'éthique est au centre des relations d'affaires du cabinet. Le cabinet s'engage contre la corruption et le trafic d'influence.

En application de ces principes, chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux du cabinet et qui pourraient nuire à la société. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires de l'entreprise. Tout conflit d'intérêt potentiel doit être révélé à la responsable RSE-RSO du cabinet, afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre.

Le cabinet veille à ce que ses partenaires sous-traitants et fournisseurs s'engagent dans une démarche éthique et souhaite qu'ils respectent également les principes de la présente charte.

CONFIDENTIALITÉ

Le cabinet s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations confidentielles reçues des collaborateurs, des clients et autres parties prenantes, et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers.

Ceci exige également de ses collaborateurs le respect de la confidentialité et de la sécurité de ces informations et données (y compris personnelles). Il est également essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre au cabinet reste strictement confidentielle.

RGPD

Le cabinet se conforme proactivement à l'ensemble des règles et exigences de la RGPD.

CONCURRENCE

Le cabinet s'engage à respecter les règles relatives au droit national et international de la concurrence et à s'interdire toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

ENGAGEMENTS FOURNISSEURS

Depuis sa création le cabinet privilégie au maximum pour le choix de ses fournisseurs des critères de développement durable.

Osons une pause | Siège social : 181 chemin Vénus 31140 LAUNAGUET | N° SIRET : 84511010500028 | NAF : 8559A
NDA : 76310956231 | 07-87-00-62-74 | merry.strullu@gmail.com | osonsunepause.fr



Osons une pause

L'innovation est dans notre nature

Par ailleurs, le cabinet respecte scrupuleusement les conditions de paiement de ses fournisseurs (paiement dans la semaine).

Le cabinet s'efforce également de réduire les risques de dépendance des fournisseurs à son égard.

ORIENTATIONS SOCIÉTALES

Le cabinet intègre dans les recommandations conseil faites à ses clients tout type de préconisation d'actions respectueuses des principes RSE-RSO, notamment en faisant la promotion de la QVCT.

Le cabinet incite tous ses clients à promouvoir des politiques de consommation responsable.

Le cabinet a également mis en place une politique de don auprès d'association et soutient chaque année une à plusieurs associations de son choix.

PACTE MONDIAL

Le cabinet est proactivement respectueuse des 10 principes du pacte mondial de l'ONU rappelé ci-après :

LES DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés ; et
2. S'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations des droits de l'homme.

LE TRAVAIL

3. Les entreprises doivent faire respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit aux négociations collectives ; ainsi que
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
6. L'élimination de la discrimination dans les domaines de l'emploi et du travail.

L'ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises doivent soutenir une approche préventive des défis écologiques ;
8. Prendre des initiatives pour promouvoir une responsabilité environnementale plus grande ;
9. Encourager l'essor et la diffusion de technologies favorables à l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris



Osons une pause

L'innovation est dans notre nature

l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Enfin soucieux de l'ensemble des parties prenantes de son écosystème, le cabinet se félicite de n'avoir eu aucun litige juridique à traiter depuis sa création et entend bien poursuivre en ce sens !